

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

25 février 2025

Date d'Affichage

11 mars 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY

Étaient absents excusés et représentés : M. Stéphane LECHANOINE qui donne pouvoir à Mme Maryline VAUTIER, Mme Floriane VISART DE BOCARMÉ qui donne pouvoir à M. Raymond GIRARD

Monsieur Serge ANFRAY remplit les fonctions de secrétaire.

DÉLIBÉRATION 2025 - N°03/01 : SÉCURITÉ ET FONCTIONNEMENT
INFORMATIQUE

Madame le Maire évoque la nécessité de sécuriser les trois postes informatiques de la mairie (2 ordinateurs fixes et 1 ordinateur portable), d'avoir un bon système de sauvegarde de tous les logiciels de la mairie, d'avoir des adresses de messagerie avec un nom de domaine (finissant par saintclairsurlelle.fr), d'avoir une maintenance par une entreprise spécialisée.

Des devis ont été demandés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte le devis de l'entreprise Wiconnect pour la partie maintenance, sauvegarde, antivirus et pour l'analyse de l'existant.
- Accepte le devis de Manche Numérique pour la partie mise en conformité, adresses de messagerie avec nom de domaine et coffre-fort de mot de passe.
- Autorise Madame le Maire à signer les devis et tous documents afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Serge ANFRAY	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 